

PROCEDURE DE DONS PAR CHEQUE TRANSNATIONAL GIVING EUROPE

Le bon de soutien (voir page 2 de la procédure de dons) doit être renvoyé avec le chèque, à l'adresse postale ci-après :

Fondation de France - TGE
60509 Chantilly Cedex

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : FDF /TGE/Nom de l'organisme étranger bénéficiaire/Pays de l'organisme étranger bénéficiaire [[FDF / 00459 / TGE - Better Finance / BE](#)]

ELIGIBILITE AUX DEDUCTIONS FISCALES

Les dons transitant par le Transnational Giving Europe sont déductibles :

- . pour les entreprises : 60 % du montant du don déductible de l'Impôt sur le Revenu ou sur les Sociétés pris dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires avec une possibilité de report sur cinq ans.
- . pour les particuliers : 66 % du montant du don déductible de l'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20 % des revenus imposables.

Une attestation fiscale à joindre à votre déclaration d'impôt sur le revenu (IS pour les entreprises) vous sera envoyée sous trois semaines.

ATTENTION :

Les dons éligibles au TGE ne sont pas déductibles au titre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)
Par ailleurs, seuls les dons supérieurs à 5 € font l'objet d'une attestation fiscale.
Le TGE ne traite pas les adhésions et cotisations.

FRAIS

● **Pour contribuer aux dépenses opérationnelles du réseau TGE, des frais de gestion sont prélevés sur chaque don reçu.**

Si le don est inférieur à 100.000 € :

5 % sont prélevés sur ce don

Si le don est supérieur à 100.000 € :

5 % sont prélevés sur la première tranche de 1 € à 100.000 €

3 % sont prélevés sur tranche de 100.001 € à 250.000 €

2 % sont prélevés sur la tranche de 250.001 € à 500.000 €

1 % sont prélevés sur la tranche de 500.001 € à 2.000.000 €

Si le don est supérieur à 2.000.000 € :

Le montant des frais pourra être négocié entre la Fondation de France et le donateur

**PROCEDURE DE DONN PAR CHEQUE
TRANSNATIONAL GIVING EUROPE**

Bon de soutien par chèque

(A joindre votre envoi postal)

- Montant du don (en euros) :
- Informations sur l'organisme étranger bénéficiaire du don :

Nom de l'organisme : [BETTER FINANCE](#)

Adresse postale : [Rue d'Arenberg 44](#)

Code postal : [1000](#)

Ville : [Bruxelles](#)

Pays : [BELGIQUE \(BE\)](#)

- Adresse d'expédition du reçu fiscal (si **différente de l'adresse figurant sur le chèque**):

Date et signature :